

Communication municipale No 496/2006

concernant

<p style="text-align: center;">Le départ à la retraite et le remplacement de M. Jean-Claude Borlat, chef du service des travaux, forêts et vignes</p>
--

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

M. Jean-Claude Borlat, chef du service des travaux, forêts et vignes, a fait valoir son droit à la retraite avec effet au 30 juin 2006.

M. Borlat a été engagé le 1^{er} mars 1972 en qualité d'ingénieur-technicien ETS au Service des Travaux qui comprenait l'aménagement du territoire, les bâtiments et la voirie. Au 1^{er} janvier 1978, la Municipalité avait procédé à une répartition des dicastères et désignait M. Jean-Claude Borlat en qualité de chef du Service des travaux, domaines forestier et viticole.

Ses connaissances professionnelles sans faille, alliées à des idées claires, lui permettent d'accomplir ses tâches de manière particulièrement efficace et à la satisfaction tant de la Municipalité que de nos administrés. De plus, son caractère affable et sa nature ouverte en font un interlocuteur aux compétences étendues, mais aux propos toujours accessibles grâce à l'esprit de synthèse dont il est doté.

Très organisé, pragmatique et allant toujours à l'essentiel, M. Borlat a parfaitement maîtrisé les nombreuses et différentes facettes de son service. En outre, de par son savoir-faire et son humeur constante, M. Borlat aura été apprécié de tous les municipaux qui se sont succédé à l'Exécutif, de ses collègues chefs de service et des nombreux collaborateurs de l'Administration communale qui l'ont côtoyé tout au long de sa carrière.

Après 34 ans et 8 mois passés au sein de notre administration, M. Jean-Claude Borlat prendra une retraite bien méritée et nous le remercions chaleureusement des bons et loyaux services rendus à notre Commune.

Nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction, santé et plénitude dans ce nouvel itinéraire de vie.

Pour lui succéder, nous avons choisi M. Jean-Daniel Frossard, né en 1966, ingénieur-civil ETS, travaillant actuellement au Service cantonal des routes, qui commencera son activité le 1^{er} juin 2006.

Lutry, le 22 mai 2006

La Municipalité